

# Les sénateurs communistes en soutien à l'hôpital public de Morlaix le 14 juin

Christine Prunaud (Côtes d'Armor) et Dominique WATRIN (Pas-de-Calais), sénateurs communistes, étaient à l'hôpital de Morlaix le jeudi 14 juin dans le cadre du Tour de France des Hôpitaux entrepris par les Parlementaires communistes (députés et sénateurs) depuis le début de l'année 2018



*Christine Prunaud, sénatrice communiste des Côtes d'Armor*

Voici le programme de leur matinée à Morlaix :

## Centre Hospitalier du Pays de Morlaix

– 9h : entretien des Parlementaires Christine Prunaud, Dominique Watrin, de Lisa Thomas, attachée parlementaire, et Ismaël Dupont, conseiller municipal et communautaire, avec la directrice madame Benard

– 10h : visite par la délégation du bâtiment médecine avec Mme le Dr Lemoine, présidente de la commission médicale d'établissement, et de la psychiatrie avec Mme le Dr Le Lann,

chef de pôle Psychiatrie-addictologie.

- 11h 30: rencontre avec les représentants des 3 organisations syndicales (CFDT, CGT, Sud)
- 12h40 : point presse devant l'hôpital avec Comité de défense de l'hôpital et les syndicalistes qui le désirent
- 13 h – 13 h 45: repas avec le Comité de Défense de l'Hôpital et syndicats au local PCF, 2 petite rue de Callac

Un repas fut organisé le midi avec les militants et sympathisants du PCF, les syndicalistes de l'hôpital, des membres du comité de défense de l'hôpital, au local de la section PCF de Morlaix, 2, petite rue de Callac.

Leur présence à Morlaix le jeudi 14 juin vise à comprendre la situation des personnels hospitaliers, des usagers, leur détresse, et proposer le projet du Parti Communiste pour la santé et l'hôpital public en même temps qu'illustrer l'action déjà entreprise des parlementaires communistes, les seuls à gauche sur une ligne de résistance aux politiques libérales à avoir un groupe à l'Assemblée et au Sénat, contre la casse de l'hôpital public.



La section PCF du Pays de Morlaix travaille de longue date sur

les questions de santé, de perte d'autonomie, et sur l'information et la mobilisation des usagers de l'hôpital public, par des réunions publiques, des distributions de tract tous les deux mois environ à l'hôpital (journal de la commission santé du PCF).

---

## Formation sur la sécurité emploi formation à Brest le 3 février

**Temps de formation sur la Sécurité Emploi Formation**

Ouvert à tou.te.s les adhérent.e.s et sympathisant.e.s



**Samedi 3 février 9h30/11h30**

à la FD du PCF

rue Henri Moreau/ rue Berger – Brest

**Avec Sylvian Chicote, membre de la commission économie du PCF, ancien inspecteur du travail,**

**co-rédacteur de la [proposition de loi du PCF sur la Sécurité Emploi Formation.](#)**



Inscriptions auprès d'Erwan Rivoalan dans la limite des 20 places disponibles.

---

**Mardi 10 à Brest, Quimper et Morlaix tous dans la rue pour défendre les services publics !**



**Communiqué du PCF Finistère : appel à la mobilisation pour la**

**journée d'action dans la Fonction Publique le 10 octobre au côté des syndicats, personnels et usagers des services publics.**

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accumulent pour les agents de la fonction publique (gel de la valeur du point indice, retour à la journée de carence, menace de 120 000 suppressions d'emploi...). Ces mesures vont dégrader le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agents publics et fragiliser les services publics rendus aux usagers.



La Fédération du Finistère du Parti communiste se félicite que que l'ensemble des syndicats soient tombés d'accord pour contrer ces mesures régressives.

**Pour le PCF il faut, à l'inverse de ce que fait le gouvernement du président Macron, un service public répondant aux besoins de la population. Cela passe obligatoirement par la remise en cause de l'austérité budgétaire, le renforcement du maillage territorial, en particulier en secteurs suburbains et ruraux, et des plans d'investissement pour assurer l'ensemble des missions de service public dans les fonctions publiques d'état, territoriale et hospitalière (formation, création de postes sous statut et la titularisation des**

personnels précaires...)



Pour ces raisons la fédération du Finistère du PCF appuie pleinement les initiatives d'action menées par les agents des services publics et leurs syndicats, et entend contribuer activement au succès des manifestations qui auront lieu dans le département le mardi 10 octobre, à 10h30 : à Brest, place de la Liberté ; à Quimper, place de la Résistance et à Morlaix, place des Otages.

À Brest le 5 octobre 2017

Fédération du PCF du Finistère – 5 rue Henri Moreau – 29200 Brest

---

**51 élu.e.s finistérien.ne.s**  
**demandent au président Macron**  
**de tout faire pour libérer**  
**Salah Hamouri**

À l'initiative de Piero Rainero, élu communiste à Quimper, prolongée par Ismaël Dupont et Jacqueline Héré, élu.e.s

communistes à Morlaix et Brest et d'autres élu.e.s : 51 élu.e.s finistériens ont signé une lettre ouverte au président de la République pour que la France intervienne au plus vite pour la libération de notre compatriote M. Salah Hamouri, emprisonné en Israël.

D'autres élu.e.s finistérien.ne.s peuvent encore signer cette lettre ouverte au président de la République contre l'injustice et la violation de l'état de droit que constitue cette arrestation administrative et politique.



**Lettre ouverte à**

**Monsieur le Président de la République**

**55, rue du Faubourg Saint-Honoré**

**75 008 PARIS.**

***Demande d'intervention de la France pour la libération de notre compatriote Monsieur Salah Hamouri emprisonné en Israël.***

*Monsieur le Président de la République,*

*Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur la situation de notre compatriote Monsieur Salah Hamouri, 32 ans, avocat spécialisé dans la défense des Droits de l'Homme, emprisonné en Israël depuis le 23 août dernier sans qu'aucun motif ne lui ait été signifié, ni à ses avocats.*

*Un tribunal israélien a décidé il y a quelques jours son maintien en « détention administrative » pour une durée de 6*

mois renouvelable sans aucune inculpation ni jugement. Il s'agit là d'une procédure héritée du mandat britannique sur la Palestine au début du siècle dernier qu'appliquent les autorités de Tel-Aviv et qui peut conduire à des internements administratifs par périodes de 6 mois renouvelées indéfiniment sans aucun jugement.

L'arbitraire a déjà marqué la vie de ce jeune avocat franco-palestinien demeurant à Jérusalem. Il a dû subir en effet, alors qu'il était étudiant, de 2005 à 2011, 7 longues années de prison reposant sur des accusations infondées, les faits qui lui étaient reprochés n'ayant jamais, et pour cause, été établis. Le Président Nicolas Sarkozy et le Ministre des Affaires Étrangères de l'époque, Monsieur Alain Juppé, prenant acte de cette absence totale d'éléments à charge, étaient intervenus auprès du gouvernement israélien pour obtenir sa libération. Dans un communiqué le Ministère des Affaires Étrangères s'était même « réjoui » de cette libération.

L'acharnement contre Monsieur Salah Hamouri, qui vise à travers lui la lutte légitime du peuple palestinien pour le respect de ses droits et de sa liberté, pour le respect des décisions de l'ONU, n'a que trop duré.

Aujourd'hui face à un tel arbitraire notre compatriote ne peut compter que sur les autorités françaises pour retrouver la liberté.

Nous nous permettons de vous indiquer que de très nombreuses associations, la Ligue des Droits de l'Homme, Amnesty International, l'Union Juive pour la Paix, le Syndicat des Avocats de France, l'Association France-Palestine Solidarité, entre autres, réclament la libération immédiate de Monsieur Salah Hamouri. De même que des personnalités aussi diverses que MM. Michel Warschawski (historien israélien, fils de l'ancien Grand Rabbin de Strasbourg), Pierre Joxe (ancien ministre), Christiane Hessel (veuve de M. Stéphane Hessel), Jean Ziegler (vice-président de la commission des Droits de



*l'Homme de l'ONU), Rony Brauman (fondateur de Médecins sans Frontières), Michel Tubiana (Président d'honneur de la LDH), Richard Falk (professeur de droit international aux USA), ainsi que des députés, des sénateurs, des syndicalistes, des intellectuels, des journalistes, des artistes...Des conseils municipaux, départementaux ont également adopté des vœux en ce sens.*

*Nous vous demandons par conséquent, Monsieur le Président de la République, d'agir au plus vite et avec fermeté, de faire entendre la voix de la France pour exiger la libération de l'un des siens comme vous avez su le faire pour obtenir la libération des prisons turques du journaliste Monsieur Loup Bureau.*

*Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.*



Les 51 signataires finistérien.ne.s au 7 octobre 2017 :

BELLEC Claude, conseillère municipale déléguée de Brest, PCF

BERGOT Bertrand, conseiller municipal de Carhaix

BEUZIT Michèle, maire de Lannéanou

CLOAREC Jean-Pierre, conseiller municipal de Morlaix,  
coopérative citoyenne

CORRE Christian, conseiller municipal de Plourin lès Morlaix

CREIGNOU Michel, adjoint au maire de Guissény

DUPONT Ismaël, élu à Morlaix et Morlaix-Communauté, PCF-Front de gauche

GOUÉDARD Hervé, conseiller municipal de Morlaix, PS

GRAMOULLÉ Gilbert, conseiller municipal et communautaire de Quimper, PS

GRIVEAU Jean-Louis, conseiller municipal de Douarnenez, Ensemble Douarnenez

GUEGUENIAT Paul, conseiller délégué à Saint-Yvi, UDB

GUELLEC Éric, conseiller municipal de Brest, vice-président de Brest Métropole, PCF

GUÉMÉNÉ Yannick, élu à Plouégat Guerrand et délégué à Morlaix-Communauté

GUILLEMOT Matthieu, conseiller municipal et communautaire de Poher Communauté, NPA

HÉRE Jacqueline, adjointe au maire de Brest, PCF

HÉRE Roger, conseiller municipal de Plouigneau, PCF-Front de gauche

HUON Joëlle, conseillère municipale de Plouigneau, conseillère départementale, PS

JAOUEN Roland, conseiller municipal de Plonéour-Lanvern, FI

JEUDY Jean-Pierre, maire honoraire de Carhaix

KERGUILLEC Julien, conseiller municipal de Pleyber-Christ, FI

KERVEN Anne-Marie, adjointe au maire de Brest, UDB

LAINÉ Jérémy, adjoint au maire de Guimaëc, PCF

LE BELLEC Étienne, conseiller municipal du Guilvinec, PCF

LE BIGOT Daniel, conseiller municipal de Quimper, EELV

LE BRAS Olivier, conseiller régional, PS

LE BIHAN Marie-Madeleine, adjointe au maire de Rosporden, divers gauche

LIZIAR Pierre-Yves, conseiller municipal du Relecq-Kerhuon, PCF

LUCAS Jean-Michel, conseiller municipal et communautaire de Landeleau, FI

MAZELIN Isabelle, adjointe au maire du Relecq Kerhuon, PCF

MOISAN Yves, maire de Plouézoc'h, vice-président de Morlaix Communauté, PS

NOLL Sarah, élue à Morlaix et Morlaix-Communauté, coopérative citoyenne

OLIVIER Alain, conseiller municipal de Plozévet

PARCHEMINAL Jean-Michel, maire de Plounéour-Menez

PEREIRA Véronique, maire du Cloître Saint Thégonnec

PIERRET Sorence, conseillère municipale de Douarnenez, Ensemble Douarnenez

PIRIOU Thierry, maire de Pleyber-Christ, PS

QUELENNEC Ludovic, conseiller municipal de Kerlaz, PCF

QUEMENER Paul, maire de Berrien

RAINERO Piero, conseiller municipal de Quimper, PCF

RANNOU Jacques, maire-délégué de Kernevel, PCF

REBOURS Alain, conseiller municipal de Plounéour-Menez,

Ensemble

RICHARD Anita, conseillère municipale de Rosporden, PCF

RIVIÈRE Gilles, conseiller municipal de Châteauneuf du Faou, PCF

SCATTOLIN Valérie, conseillère municipale de Morlaix, FDG

STERVINOU Matthieu, conseiller municipal de Quimper, PS

TANGUY Jean-Marc, conseiller départemental, élu municipal et communautaire de Quimper, PS

TROADEC Christian, maire de Carhaix, conseiller départemental

TUPIN Hugues, conseiller municipal de Douarnenez

TURLAN Émile, conseiller municipal de Landivisiau

VERMOT Jean-Paul, conseiller départemental, élu municipal et communautaire de Morlaix, PS

VIGNON Laurence, conseillère municipale de Quimper, PS

---

**Assemblée Générale des communistes finistériens le samedi 21 octobre à Morlaix**



**Cher-e camarade,**

**Tu es invité-e à une**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des communistes finistériens le  
samedi 21 octobre à Morlaix**

**Salle polyvalente du bourg de Ploujean de 9h30 à  
13h00**

**en présence d'un membre de la direction nationale du  
PCF**

**et à l'apéritif et au repas convivial qui suivront**

**Cette Assemblée Générale doit nous permettre de :**

- débattre de la situation politique et sociale depuis la prise de fonction de Macron
- de revenir sur notre actualité interne (fête de l'Huma Paris du 15 au 17 septembre 2017, fête de l'Huma Bretagne les 26 et 27 novembre 2017, mobilisations contre les ordonnances travail, pour la paix, initiatives du Conseil Départemental et des sections ...)
- de **partager les réflexions des adhérents et des sections sur les enjeux du Congrès Extraordinaire du PCF en 2018 et l'ordre du jour de ce congrès** qui doit être défini à l'issue de **l'assemblée nationale des animateurs de section le samedi 18 novembre à Paris.**
- **de réfléchir ensemble au contenu de la consultation nationale des adhérents communistes**

Notre précédente Assemblée Générale du PCF Finistère au bourg de Kernével à Rosporden, en présence de Xavier Compain, membre de la direction nationale, qui en avait assuré l'introduction, avait déjà pour sujet les enjeux de notre congrès et avait réuni 75 personnes le 8 juillet dernier. Elle avait été suivie par un repas convivial.

**Ismaël Dupont, secrétaire départemental du PCF du Finistère**

**À Brest le 4 octobre 2017.**

---

## **Lettre ouverte du PCF 29 à Richard Ferrand**



**Les communistes du Finistère à**

**Monsieur Richard FERRAND**

**Député de la 6ème circonscription du Finistère**

**Président du groupe LRM de l'Assemblée Nationale**



## **Monsieur le Député et président du Groupe LRM,**

Les communistes, leurs élus de la 6ème circonscription et du département, souhaiteraient que vous receviez une délégation à votre permanence, pour échanger avec vous sur la mise en œuvre localement des différents textes législatifs qui s'appliquent ou vont s'appliquer portant sur :

- Les ordonnances réformant le code du travail
- L'augmentation de la CSG
- La réduction des APL
- La baisse drastique des contrats aidés qui, bien qu'insuffisants financièrement, permettaient aux collectivités, EHPADS, associations diverses de maintenir des services à la population
- Les moyens financiers des collectivités territoriales
- Le devenir des services publics sur notre département: transports, éducation nationale, santé, personnes âgées etc...
- Les conséquences pour les chantiers du port de Brest de la cession de STX à Saint-Nazaire à l'italien Fincantieri

Autant de sujets qui concernent et préoccupent nos concitoyens finistériens, et sur lesquels la politique du gouvernement nous inquiète par ses conséquences prévisibles.

Pariant sur votre attachement au débat, à l'échange politique et citoyen, nous vous proposons de vous rencontrer à votre permanence de Châteaulin, en fin de semaine, à une date qui

pourrait se situer dans le courant du mois d'Octobre.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions de croire Monsieur le Député et Président de groupe en nos meilleurs sentiments républicains.

**Pour les Communistes du Finistère,**

**Ismaël DUPONT, secrétaire départemental du PCF Finistère**

**À Brest le 2 octobre 2017**

---

## **Suppression des emplois aidés, un coup de Trafalgar contre les plus fragiles.**

Un communiqué de presse du [groupe des élu.e.s communistes de Brest](#)



Suppression des emplois aidés, un coup de Trafalgar contre les plus fragiles !

Le Gouvernement a décidé de tailler dans les contrats aidés. C'est inadmissible ! Cette mesure brutale est un coup de massue qu'Emmanuel Macron, le PDG de la République, assène aux collectivités, aux associations et aux personnes les plus vulnérables. À terme, près de 300 000 personnes risquent de se retrouver au chômage.





Sur Brest, la suppression des contrats aidés aura de violentes répercussions. Le secteur associatif qui remplit des missions d'utilité publique a recours aux contrats aidés. Comment pourra-t-il mener ses actions au mieux s'il doit se priver d'une partie de ses salariés ? Il ne le pourra pas, bien évidemment.

D'autre part, au sein de notre collectivité, 70 agents sous contrat aidés contribuent au service public rendu aux habitants. En direction notamment des publics les plus fragiles, c'est à dire les enfants et les personnes âgées. Ces postes répondent à des besoins concrets et quotidiens des Brestois. Supprimer les postes ne supprimera pas les besoins !

La suppression des contrats aidés par Emmanuel Macron entraînerait une double peine pour les personnes les plus fragilisées. D'un côté, les services dont elles et leur famille bénéficient se verront amputer faute de moyens. D'autre part, ces personnes se retrouveront à la case chômage.

C'est en réalité un vaste plan social que nous dénonçons.

Nous, élu-e-s communistes, demandons à ce que l'État accompagne les associations pour transformer les contrats aidés en emplois sécurisés et qualifiés. Nous exhortons également le Gouvernement à doter les services publics et les collectivités locales de financements dignes de ce nom. Cela permettrait le recrutement de personnels sur des emplois durables, nécessaires à la satisfaction des besoins des populations.

Groupe des élu-e-s communistes de la Ville de Brest, le 31 août 2017.

Jacqueline Héré, Eric Guellec, Claude Bellec, Jean-Michel Le Lorc'h, Gaëlle Abily

---

## LGV et TER : mêmes services et besoins publics

*L'élu communiste de Quimper, Piero Rainero a fait voter au Conseil Municipal de la ville un vœu pour défendre et développer le service public ferroviaire. La mise en place de la LGV ne doit pas empêcher le renforcement des TER, trains d'équilibre du territoire, singulièrement la liaison Landerneau-Quimper.*

*Il a été adopté par 39 voix et 10 abstentions.*

*Ce vœu est adressé particulièrement au président de la Région Bretagne et à la ministre des Transports.*



Proposition de vœu à porter à l'ordre du jour de la prochaine

réunion du Conseil Municipal conformément à l'article 2.2.7 du règlement intérieur.

**À l'intention de Madame Elisabeth Borne Ministre de la transition écologique chargée des transports et de Monsieur Loïc Chesnais-Girard Président du Conseil Régional de Bretagne.**

La mise en service le 2 juillet prochain de la LGV en Bretagne s'accompagne de modifications de la desserte par les TER qui affectent les déplacements des usagers du quotidien : personnes se rendant à leur travail, scolaires et étudiants.

Les habitants de notre ville et de toute la Cornouaille sont directement concernés.

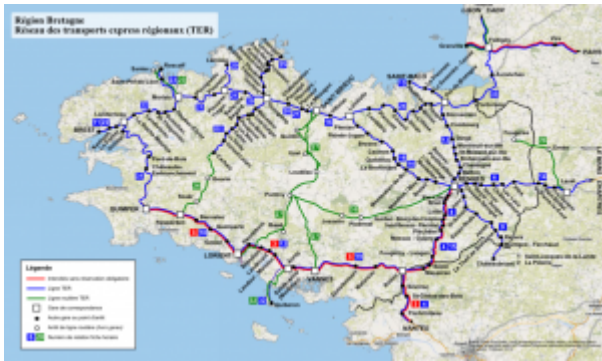
Par exemple s'agissant de la gare de Quimper :

Pour la destination de Rennes le dernier TER direct du matin partira à 6H38, et en fin de journée, de Rennes vers Quimper, il n'y aura que 2 TER directs après 16H, le dernier étant à 17H35.

Pour la destination d'Auray il ne restera que 3 TER directs avant 10H au départ de Quimper contre 6 actuellement, et pour Lorient il n'en restera plus que 3 avant 8h contre 6 auparavant.

Quant à se reporter sur les TGV, les tarifs sont plus élevés et les places ne sont pas réservées pour les titulaires de la carte Korrigo.

De plus il importe de mieux coordonner aux nouveaux horaires des TGV ceux des lignes de cars du conseil départemental desservant les gares de Quimper et de Brest.



**L'arrivée à Quimper de la grande vitesse ne doit pas conduire à une baisse de la qualité de la desserte ferroviaire régionale qui se traduirait par le report sur la route d'une partie du trafic voyageurs au bénéfice des sociétés privées de transport.**

**Le transport ferroviaire répond à une nécessité de service public pour les usagers, qui n'ont souvent pas d'autre choix, et pour le développement harmonieux des territoires qu'il dessert. Il répond aussi à des exigences de sécurité et à des impératifs écologiques incontournables.**

Le conseil municipal de Quimper demande par conséquent à Madame la Ministre de la transition écologique chargée des transports et à Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne de rechercher avec la SNCF, en lien avec les élus concernés, les syndicats de personnels, les représentants des différents collectifs de défense des usagers, les solutions les plus adaptées aux problèmes qui restent posés : horaires, cadencement des TER et tarifications.

**Quimper le 23 juin 2017.**

**Piero Rainero, conseiller municipal communiste de Quimper.**

---

# 11 député.e.s communistes et un groupe à l'Assemblée en perspective

Déclaration Parti Communiste Français après le 2e tour des législatives.



Ce soir, les français peuvent compter sur **11 député-e-s communistes** qui ont été élu-e-s, **Jean-Paul Dufrène** (03), **Pierre Dharréville** (13), **André Chassaigne** (63), **Fabien Roussel** (59) et **Alain Bruneel** (59), **Jean-Paul Lecoq** (76), **Sébastien Jumel** (76) et **Hubert Wulfranc** (76), **Elsa Faucillon** (92), **Marie-George Buffet** (93), **Stéphane Peu** (93) et sur les député-e-s qui formeront, avec eux, un groupe parlementaire d'opposition au gouvernement pour permettre à cette voix libre et combative de servir les intérêts populaires. Les députés communistes travailleront dès cette semaine à constituer ce groupe et agiront sans attendre en faveur des propositions alternatives qu'ils ont élaborées durant leurs campagnes.

**Le groupe PCF – Front de Gauche (GDR) est le seul groupe parlementaire qui progresse.**

La cote d'alarme démocratique est une fois encore dépassée, avec une nouvelle baisse de la participation.

Le Parti communiste français demande d'urgence l'ouverture d'un débat national sur le changement de nos institutions, à commencer par l'instauration de la proportionnelle. Tout doit être repensé pour sortir progressivement de la présidentialisation à outrance et pour mieux représenter nos citoyens dans leur diversité.

Les résultats confirment par ailleurs que le Président de la République va disposer d'une majorité écrasante de députés. Le paradoxe est qu'elle ne correspond à aucune majorité dans le pays, ni chez les salariés, ni chez les jeunes et les privés d'emplois qui aspirent à une sécurité d'emploi et de formation pour une vie digne.

**C'est inquiétant. Nous appelons à une riposte immédiate la plus large possible pour empêcher que l'été soit celui des mauvais coups.**



En effet, dès cet été, les députés d'En Marche ! vont être sommés d'obéir au doigt et à l'œil au Président et au 1<sup>er</sup> ministre pour leur donner les pleins pouvoirs, au service des milieux financiers et du MEDEF, pour casser le Code du Travail par ordonnances et liquider des acquis que le mouvement progressiste et populaire a gagnés dans notre pays de haute lutte.

Au-delà, les résultats appellent les forces de transformation sociale à ouvrir un immense chantier de reconstruction politique.

Le Parti communiste français prendra pour sa part des décisions dès son Conseil national des 23 et 24 juin.

La Fête de l'Humanité, en septembre, sera un moment fort de cette riposte et de cette reconstruction.

**Le Parti communiste français**  
**Paris le 18 juin 2017**

---

## **Ce samedi 3 juin à Quimper** **soutien aux migrant.e.s**

**Appel du PCF au rassemblement du samedi 3 juin à Quimper en soutien aux migrants**

**JE SOUTIENS L'ACCUEIL  
DES MIGRANTES ET  
DES MIGRANTS !**

Ligue  
des droits de  
l'Homme



La section du pays de Quimper du PCF appelle à participer au rassemblement organisé samedi 3 juin à 11h place de la Résistance à Quimper par plusieurs associations de solidarité

et des droits de l'Homme en soutien aux migrants hébergés dans les centres d'accueil du Finistère et menacés d'expulsion en raison de la procédure de Dublin qui les empêche d'accéder au droit d'asile.

**Le préfet du Finistère peut les « sortir » de cette procédure afin qu'ils puissent déposer un dossier de demande d'asile, comme cela a été fait pour les migrants de Calais. Nous lui demandons de recevoir les représentants des associations et de donner suite à leur demande.**

**Un pays qui a comme devise « Liberté, égalité, fraternité » et se revendique des Droits de l'Homme ne peut opposer de fin de non-recevoir à cette requête légitime.**

C'est une question d'humanité, mais aussi d'accès égal aux droits dont doivent pouvoir bénéficier tous ceux qui se trouvent dans cette situation.

**Les communistes se prononcent pour l'abrogation des règlements de Dublin et la refonte complète de la politique des visas.** La France ne peut rester sourde à la détresse de ceux qui fuient les guerres, les persécutions et la misère, et cherchent refuge chez nous.

Nous appelons à sortir de ces logiques de domination, de guerre, de pillage, d'affrontement qui sont responsables de l'état du monde et jettent sur les routes ou sur les mers au péril de leur vie des dizaines de milliers d'hommes de femmes, d'enfants, et à construire un monde de solidarités, d'égalité, de partage, de coopérations.

**Yvonne Rainero, Quimper, le 2 juin 2017**